

Directive 6

GASTRO-ENTÉRITE D'ALLURE VIRALE (GEV)

- Service de santé courants (SSC)
- Clinique externe ou ambulatoire toutes clientèles ou directions
- Clinique externe ou ambulatoire d'oncologie lors de consultation
- Médecine de jour
- Centre de jour
- Hôpital de jour
- Maison des naissances

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Si possible, reporter la visite ou le rendez-vous
- Appliquer les mesures de précautions additionnelles (PA) [GOUTTELETTES/CONTACT](#) dans la zone usager
 - Demander à l'utilisateur de procéder à l'hygiène des mains (HdM)
- Le dossier médical ne doit pas être apporté dans la zone usager

DURÉE DES PA

48 h après la fin des symptômes

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET SERVICES

- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la salle de traitement
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur (exemple : chaise d'aisance, thermomètre)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
- Se référer [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)

TRANSFERTS

Aviser le milieu receveur et le transporteur des PA si besoin de transfert vers un établissement de santé

BUANDERIE

Selon les normes de l'établissement

ACCOMPAGNATEUR

Demander de procéder à l'HdM à l'accueil

ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Au départ de l'utilisateur, procéder au nettoyage/désinfection avec des lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène des surfaces high touch ayant été en contact avec l'utilisateur

Se référer [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier
de cette directive est la version à jour.